

Réf: Dossier N° 122281

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLOOM EVENT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera
Palmeraie 4 en face de la cité SIPIM, Lot 33, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOOM EVENT »

Objet : Organisation d'évènements ; parcours touristique
Colonie de vacances ; visite d'entreprise
Atelier de formation ; arbres de Noel ; création de crèche

Location, vente d'articles de divertissements et d'évènementiels

Transferts d'argent

La participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera
Palmeraie 4 en face de la cité SIPIM, Lot 33, Ilot 4

Dirigeant(s) : Mme DAINGUI EPOUSE DIGBEU AMELAN
RACHELLE AIMEE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03932 du 13/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31259/GTCA/RC/2022 du 13/07/2022

